

AUTEUIL-LE-ROI

BULLETIN MUNICIPAL

N° 102-1
Septembre 2008



4-5

Les Grandes Idées

6

Les Grands travaux

7

Comptes-rendus

8

Seniors

9-10

Infos générales

11

Comité des fêtes



12-13

Le Salon Artisanal

14

Ados

15

La vie dans notre village

16-17

Associations

18

Portrait



Le Conseil Municipal

Le Maire



Philippe Heurtevent

Les Adjoints



Daniel Pélissier



Marie Chavillon



Irène Vandervoort



Elisabeth Monteiro

Les Conseillers



Claude Delpech



Simone Depoux



Guy Gravis



César Robineau



Samuel Blondeau



Yves Meignan



Aurore Desclaux



Valerie Rendetzki



Jean-Luc Capelle



Georges Petiteau

ÉDITORIAL

Six mois se sont écoulés depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale. Ce début de mandature a été ponctué par une somme de problèmes inattendus (de personnel, techniques, etc..) et des dossiers essentiels pour Auteuil sur lesquels nous avons dû statuer rapidement (intercommunalité, plan d'alignement, école ...).

Lors de notre campagne, nous avons promis démocratie et ouverture. Cet esprit a donc laissé place à l'expression de tous les avis et à toutes les sensibilités qui composent l'équipe. Ce que certains ont pu interpréter comme de la division, n'est en fait que le reflet de la libre expression à laquelle Auteuil n'était pas habitué. Bien sûr, comme dans toute nouvelle équipe, du temps est nécessaire pour que chacun trouve ses marques et que tous apprennent à travailler ensemble ; mais soyez assurés que je veillerai à ce que les engagements pris soient scrupuleusement respectés.

Le temps nous a un peu manqué pour assurer une communication régulière : à l'instar de ce nouveau concept de bulletin municipal, nous travaillons à la création de différents moyens d'information. A ce propos, le nouveau site internet de notre commune sera opérationnel courant septembre : je tiens, au nom de tous les Auteuillois, à remercier vivement Marie et Pierre SAINT MICHEL de leur aide précieuse et bénévole. Je remercie également Christophe DUPLAA dit « Tof » de son nom d'artiste, de son aide à la création des pages « ados et seniors » dans ce nouveau bulletin municipal.

Je renouvelle notre invitation à venir nous rejoindre pour apporter vos compétences à la vie de notre village au travers des commissions, des associations ou d'actions ponctuelles. Par ailleurs, je vous rappelle qu'un cahier est à votre disposition à la Mairie pour recueillir vos commentaires et suggestions.

La seconde partie de l'année sera également riche en projets : amélioration de la sécurité routière et tère tranche de réfection de la Grande rue, ouverture de la bibliothèque, réflexions autour du P.L.U, quelle intercommunalité pour notre village et pour quoi faire. ...

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée et notamment aux écoliers dans une école rénovée et équipée d'une nouvelle restauration scolaire.

Bien à vous.

*Philippe HEURTEVENT
Maire d'Auteuil-le-Roi.*

“Le Pays de Montfort” notre future INTERCOMMUNALITÉ . . .

Conformément à nos engagements de campagne électorale, et dans les délais qui nous étaient impartis, (avant le 30 juin 2008) nous avons informé les Auteuillois sur les différentes alternatives possibles à savoir :

- la communauté de communes existante « coeur des Yvelines » comportant à ce jour 7 communes (Neauphle le Château, Thiverval Grignon, Beynes, Jouars Pontchartrain, Saint Germain De La Grange, Saulx Le Marchais, Villiers Saint Frédéric,
- celle du Pays de Montfort sur laquelle travaillent 23 communes du Canton de Montfort depuis plusieurs années,
- celle de Thoiry, éventualité tardive.

Une réunion publique d'information a été organisée à la salle des fêtes d'Auteuil-le-Roi samedi 24 mai 2008 en présence de nombreux élus locaux, d'un cabinet extérieur spécialiste de l'intercommunalité, du Président de l'interco Coeur des Yvelines, Monsieur Bernard Jopin.

Monsieur Hervé Planchenault, Maire de Montfort, Conseiller Général, et animateur probable de la future interco du Pays de Montfort a été invité à l'un de nos conseils municipaux et s'est exprimé pendant 3 heures en répondant aux questions des conseillers municipaux et du public présent à cette occasion.

La commission sur l'intercommunalité a également travaillé et informé ses membres sur les différentes possibilités offertes à notre commune. Comme chacun le sait sûrement, notre conseil municipal a en définitive voté pour le périmètre des 23 communes de la future intercommunalité du Pays de Montfort (8 voix pour, 7 contre) par son vote du 27 juin 2008 confirmant ainsi celui de l'équipe municipale précédente datant lui-même du 27 avril 2006.

Toutes les communes concernées ont également voté :

- 15 communes ont voté OUI (comme Auteuil-le-Roi) : Auteuil, Autoillet, Behoust, Boissy Sans Avoir, Flexanville, Garancieres, Goupilleres, Mareil Le Guyon, Les Mesnuls, Millemeont, Montfort L'amaury, La Queue Les Yvelines, Saint Remy L'honneur, Le Tremblay Sur Mauldre, Vicq,
- 8 communes ont voté NON : Bazoches Sur Guyonne, Galluis, Grosrouvre, Marcq, Méré, Neauphle Le Vieux, Thoiry, Villiers Le Mahieu.

Malgré une large majorité, le périmètre des 23 communes validé par la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) n'a pu être confirmé en raison de la « rupture territoriale » constatée, suite au refus des communes de Neauphle le Vieux, Méré et Grosrouvre, le périmètre devant en effet être **continu et sans enclave**.

La création de l'intercommunalité du pays de Montfort n'est pas remise en cause mais simplement retardée. En effet les obstacles empêchant sa validation pourront être levés dans les semaines et mois à venir après de

nouvelles concertations avec les communes qui ont voté NON et la contribution et le soutien actif et progressif des communes qui ont dit OUI. Une communauté de commune ne pouvant démarrer que le 1er janvier pour des raisons essentiellement fiscales (année civile) et le démarrage de celle du Pays de Montfort ne pouvant se faire au 1er janvier 2009 la création de cette dernière se voit donc différée d'une année sachant qu'en 2011 toute commune française devra être rattachée à une intercommunalité.

La France compte plus de 36.700 communes ce qui représente plus de 40% de l'ensemble des communes de l'union Européenne à 25 ! Entre 2000 et 2005 l'évolution de l'implantation des intercommunalités a été significative elle est passée de 1347 en 1999 à 2525 en 2005 représentant 52.252.602 habitants.

Le département des Yvelines quant à lui comprend 262 communes et un peu plus de 1.400.000 habitants avec 15 communautés de communes regroupant environ 131 communes.

Notre commission sur l'intercommunalité doit donc dès la rentrée de septembre travailler les points fondamentaux qui contribueront au succès de la construction de cette intercommunalité à savoir : les statuts, les transferts de compétence, la représentativité de notre commune, la fiscalité.

En terme de fiscalité il faut savoir que les objectifs gouvernementaux sont d'aboutir au bout d'une dizaine d'années de fonctionnement à une réduction d'impôts, notamment grâce aux fruits des économies d'échelles réalisées dans l'ensemble des dépenses publiques..

Une communauté est dotée d'une fiscalité propre à la différence des syndicats intercommunaux. Les communautés de communes peuvent adopter une fiscalité additionnelle sur les 4 impôts directs locaux (Taxe Professionnelle, Taxe d'Habitation, deux Taxes Foncières) ou choisir la Taxe Professionnelle Unique (TPU). Les communautés à Taxe Professionnelle Unique peuvent également adopter une fiscalité additionnelle (fiscalité mixte).

En vertu de la loi, les communautés détiennent des compétences obligatoires qui sont l'aménagement de l'espace et le développement économique.

Mais elles peuvent également choisir des compétences optionnelles telles que protection et mise en valeur de l'environnement ; politique du logement et du cadre de vie ; création, aménagement et entretien de la voirie ; construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ; action sociale d'intérêt communautaire.

Tels sont nos enjeux pour l'avenir d'Auteuil-le-Roi.

**Daniel PÉLISSIER, 1er Maire adjoint d'Auteuil-le-Roi
Responsable de la Commission sur l'intercommunalité**

LE POINT DE VUE DU MAIRE

J'ai décidé de ne jamais censurer l'expression démocratique d'où qu'elle vienne, à fortiori lorsqu'il s'agit du 1er adjoint, Daniel Péliissier, responsable de la commission « intercommunalité », dont je suis le Président. Cependant, si les Auteuillois ont droit à une information complète, celle-ci se doit d'être factuelle. Mon rôle, en tant que Maire, est d'y veiller. La réalité de l'intercommunalité est la suivante :

- L'intercommunalité dite « Pays de Montfort » à 23 communes comme initialement prévue n'est, à ce jour, **pas réalisable et ce projet en tant que tel est stoppé**.

Madame la Sous-Préfète, par son courrier du 17/07/2008 le confirme et nous invite à réfléchir à une nouvelle étude.

En effet, la rupture territoriale est provoquée par le refus de 8 communes d'adhérer à ce projet : curieusement, ce sont pour la plupart les communes mitoyennes de Montfort : pourquoi ? (voir carte ci-contre)

Écrire « l'intercommunalité n'est pas remise en cause, mais simplement retardée - préciser « un retard d'un an », et supposer que les 8 communes vont changer d'avis, est pure supputation : c'est de l'interprétation, pas des faits. Je me devais de le souligner.

Une intercommunalité doit d'abord être fondée sur la **volonté** d'adhésion de toutes les communes qui la partageront. Il faut donc au préalable en définir son périmètre. Tant que le périmètre du « Pays de Montfort » n'est pas décidé, il ne sert à rien de réfléchir aux statuts et aux compétences à partager puisque nous ne savons pas si la continuité territoriale sera établie et s'il nous sera possible d'y adhérer.

Voilà pourquoi je souhaite ne fermer aucune porte et continuer à étudier **toutes** les possibilités de façon objective et **au mieux des intérêts d'Auteuil**.

Le rôle d'une équipe municipale n'est pas de s'enfermer (consciemment ou inconsciemment) dans une « voie unique », mais au contraire d'étudier tous les choix possibles.

Je n'hésiterai pas à vous consulter, comme promis, puisque désormais nous n'avons plus la pression du temps. J'entends que les Auteuillois s'expriment sur ce sujet essentiel : Vous avez la parole.

C'est sur cette base de concertation que vous nous avez élus, et je veillerai à ce qu'elle soit respectée.

Philippe HEURTEVENT, Maire d'Auteuil-le-Roi



L'INTERCOMMUNALITÉ, Les yeux ouverts

L'intercommunalité est une préoccupation constante des pouvoirs publics, qui a connu, à la faveur de diverses mesures législatives, une accélération considérable au cours des dernières années. La volonté affichée est de regrouper les communes qui le désirent pour gérer en commun des activités ou des services publics, ou mettre en œuvre un projet de développement local, ces regroupements permettant de contourner les difficultés, souvent insurmontables, liées au très grand nombre de communes, et à leur trop petite taille.

À côté des Communautés Urbaines (formule adaptée aux grands ensembles urbains) et aux Communautés d'agglomération (dans les Villes nouvelles), la formule de regroupement proposée aux communes rurales est la **Communauté de Communes**.

Une autre forme d'intercommunalité existe depuis longtemps, et elle fonctionne bien : c'est celle des syndicats intercommunaux, SIVOM et SIVU. Mais cette forme de coopération intercommunale ne prend pas en compte, dans sa gestion, les disparités qui peuvent exister entre ses membres.

C'est pourquoi, au-delà de la simple mise en commun de moyens, la volonté actuelle de regroupement vise aussi, de manière plus diffuse mais bien réelle, à effacer une partie du déséquilibre considérable qui existe entre les communes en matière de richesse fiscale.

Cette très grande disparité de richesse entre les communes est liée à l'inégalité de la répartition des bases de taxe professionnelle. D'où l'idée de mettre en commun cette taxe professionnelle à l'intérieur de la future communauté de communes ... Mais sans mettre en

cause la grandeur d'âme des communes « riches », il faut bien admettre que l'exercice est délicat ... D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que le produit des bases imposables présentes sur le territoire des communes avant leur intégration à l'intercommunalité, est souvent déjà gagé pour les années à venir par des emprunts en cours ...

C'est pourquoi le mode de financement de cette nouvelle intercommunalité, dont le choix dépend des instances communautaires, n'est pas à lui seul de nature à limiter la pression fiscale. Les Instances délibérantes de la Communauté de communes auront à choisir entre quatre modes de financement possibles :

- Mise en place (progressive) de la Taxe Professionnelle Unique : à terme le produit de la TP sera intégralement perçu par la Communauté de communes : TPU; mais avec reversement important aux communes-sources, dans un premier temps ;
- Mise en place d'une Taxe Professionnelle de Zone, sur la ou les zones d'activités créées par la Communauté : TPZ ; mais la mise en place sera longue, voire aléatoire dans certains cas ;
- Mise en place d'une fiscalité additionnelle : reproduction à l'identique des inégalités existantes ;
- Mise en place d'un système mixte, associant TPU ou TPZ à la fiscalité additionnelle .

Si une limitation de la pression fiscale peut être attendue localement de la création de la Communauté de communes, notamment par la mise en place d'une des deux premières formules (TPU ou TPZ), elle ne sera pas systématique, et en tous cas elle ne sera pas immédiate . Il faudra beaucoup de temps pour qu'un certain « lissage » de la pression fiscale locale puisse être obtenu .

Voilà ce que l'on peut, au mieux, attendre au niveau des recettes fiscales .

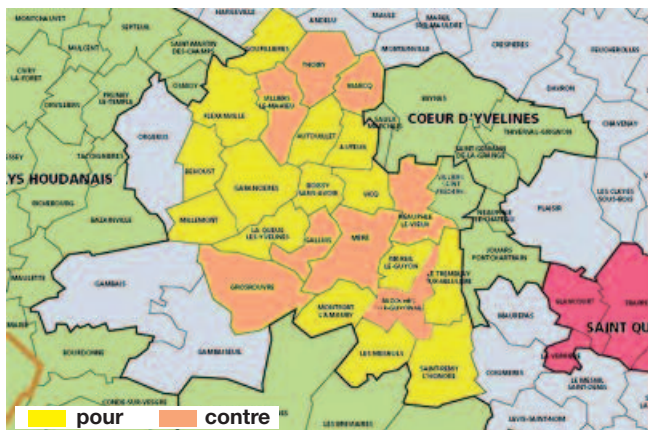
Et au niveau des dépenses, la gestion commune de certaines missions doit entraîner des économies d'échelle : peut-on espérer réellement payer moins d'impôts locaux ?

Dans un monde parfait, la mise en place de l'intercommunalité devrait se concrétiser d'une part, par la réduction progressive des tâches accomplies par chaque commune et la réduction parallèle de ses prélèvements fiscaux, et d'autre part par la montée en charge progressive de la Communauté de communes, accompagnée d'une hausse limitée de ses prélèvements fiscaux, limitée du fait, notamment, des économies d'échelle réalisées .

Mais nous ne sommes pas dans un monde idéal, et les risques de dérapage existent, quelquefois avec une contrepartie légitime, par exemple dans l'hypothèse où la Communauté de communes assure des missions nouvelles que la commune ne gérait pas (crèches)... et aussi, potentiellement, sans contrepartie pour le contribuable, avec le développement des frais de structures ...

Sur ce point, la vigilance des élus devra être sans faille .

Georges PETITEAU
Conseiller Municipal



Aménagement du restaurant scolaire, de la garderie périscolaire, de la bibliothèque et de la liaison piétonne entre l'école et le bâtiment 5 rue du rû d'orme.

Après bien des années de discussions, d'hésitations, de solutions transitoires, la rue du Rû d'Orme voit naître, d'une maison particulière devenue vétuste où vécut diverses familles dont un maraîcher, une véritable cantine scolaire composée de deux salles claires et accueillantes, un office fonctionnel carrelé de blanc, un vestiaire pour le personnel mais aussi dans la partie haute, la création d'un espace pour la garderie qui ravira tout naturellement les enfants et permettra à l'association «Les p'tites Frimousses» et à ses animatrices de poursuivre leurs activités appréciées par les parents et les bambins.

Pour l'ensemble des villageois, un lieu de détente, de rencontres, de culture, « La Bibliothèque Municipale ».

De l'école aux nouveaux locaux une liaison piétonne éclairée, adaptée aux handicapés permet d'aller et venir en toute sécurité (Pas de Voiture ! la Nature ! le Chant des Oiseaux !).

Cette bâtisse de caractère villageois, suffisamment vaste, dotée des équipements indispensables à l'autonomie et l'accès des handicapés en fauteuil et des aveugles, peut accueillir 65 élèves en restauration et 35 à la garderie.

A souligner le « **choix en faveur de la maîtrise de l'énergie** » grâce à la pose de panneaux solaires (eau chaude en partie fournie).

Cette année encore la « Normande » propose « **Trois temps forts** » :

- **En Octobre – La Semaine de tous les Sens** - Le menu des 4 saveurs ou encore le menu qui fait du bruit mettront les 5 sens en éveil ! Une décoration illustre et explique l'importance de chaque sens dans l'appréciation d'un repas.

- **En Mars-Voyage blanc au bout des pôles** - Participation à l'Année Polaire internationale, découverte des différences entre Pôle Nord et Pôle Sud-(relief, paysage, faune ... Ours blanc, manchots, albatros et igloo seront au rendez-vous. Au Menu : Salade Grand Nord-Colin d'Alaska etc....

- **En Mai-Embarquement immédiat pour l'Amérique du Sud – L'année du Brésil** - Ambiance de fête au restaurant avec de jolies affiches-Menu **franco-brésilien**.

Cet ouvrage en fin de travaux, voulu et commencé par l'ancien



Irène Vandervoort, adjointe au maire et Simone Depoux

Conseil Municipal, poursuivi par la nouvelle Equipe Municipale, s'inscrit complètement dans notre démarche de véritables lieux d'accueil, d'étude et de détente.

Simone DEPOUX, conseillère municipale,
rapporteur de la commission bâtiments- travaux- voirie- sécurité.

Soyons acteurs de la sauvegarde de notre patrimoine : Travaux à la Chapelle Saint Sanctin

Après un nettoyage extérieur des murs tagués, une remise en état de la toiture (une cinquantaine de tuiles cassées par acte de vandalisme), le remplacement de la serrure (tentative d'effraction avec percement du barillet), pour environ 800,00 €, le Conseil Municipal envisage une remise en état de l'intérieur de la Chapelle **pour le pèlerinage de SAINT SANCTIN qui aura lieu le Samedi 20 Septembre 2008.**

Notre chapelle n'est pas classée au patrimoine des monuments historiques, et ne peut donc pas bénéficier de subvention pour son entretien et sa remise en état, qui restent donc à la charge de la commune.

Les contraintes budgétaires ne me permettent pas de trouver les 4 000,00 euros nécessaires pour financer les travaux.

Avec le concours de « L'ASSOCIATION DIOCESAINE DE VERSAILLES », je lance un appel au mécénat et aux dons pour recueillir les fonds nécessaires.

Pour la sauvegarde de notre **Chapelle SAINT SANCTIN**, patrimoine historique de notre commune, apportez votre soutien en adressant votre don sous forme d'un chèque établi à l'ordre de « l'Association diocésaine de Versailles » 16 rue Monseigneur Gibier – 78000 – Versailles – Tél. : 01.30.97.67.60. – en précisant bien dans votre courrier



et au dos de votre chèque : « **Don pour la rénovation de la Chapelle Saint SANCTIN à Auteuil-le-Roi.** ».

Sur un plan fiscal, vous avez la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôts.

En fonction de votre régime fiscal, particulier ou entreprise, l'Association vous délivrera un reçu ouvrant droit à une économie d'impôt selon les modalités suivantes :

Pour les particuliers, votre don est déductible :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. *Exemple : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.*

- OU de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 €. *Exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.*

Pour les entreprises, déduction de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du don dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. *Exemple : un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt (sauf les entreprises ayant travaillé sur le chantier de restauration).*

Je compte sur votre large soutien.

Philippe HEURTEVENT
Maire d'Auteuil-le-Roi.

- Vote du Compte administratif 2007 du commerce :

Section Fonctionnement		
	Prévu	Réalisé
Total des Dépenses	50 662.76 €	21 153.78 €
Total des Recettes	50 662.76 €	40 056.28 €
Section Investissement		
Total des Dépenses	42 916.84 €	27 916.84 €
Total des Recettes	42 916.84 €	38 232.46 €

- Approbation du compte de gestion 2007 du commerce :
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion.

Affectation des résultats du commerce :

Le conseil a décidé à l'unanimité d'affecter la somme de 7 011.00 € à l'article R 1068 et 22 482.26 € en report de fonctionnement.

- Vote du Budget primitif 2008 du commerce à l'unanimité:

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Total des Dépenses	63 252.22 €	36 838.21 €
Total des Recettes	63 252.22 €	36 838.21 €

- Vote du Compte administratif 2007 de la commune :

Section Fonctionnement		
	Prévu	Réalisé
Total des Dépenses	734 552.80 €	408 359.70 €
Total des Recettes	734 552.80 €	541 744.56 €
Section Investissement		
Total des Dépenses	804 357.06 €	188 471.54 €
Total des Recettes	804 357.06 €	118 079.92 €

- Approbation du compte de gestion 2007 de la commune :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion.

- Affectation des résultats du commerce :

Le conseil a décidé à l'unanimité d'affecter la somme de 172 920.00 € à l'article R 1068 et 166 070.92 € en report de fonctionnement.

- Vote du Budget primitif 2008 de la commune à l'unanimité :

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Total des Dépenses	702 132.92 €	840 500.98 €
Total des Recettes	702 132.92 €	840 500.98 €

- **Bulletin municipal :**

Une modification du bulletin municipal va être entreprise, à savoir :

- Edition de 6 parutions par an,
- Diminution du nombre de page de 20 à 16,
- Bulletin intégralement en couleur.

- **M.A.P.A. : Maîtrise d'œuvre pour le contrat triennal et l'enfouissement des réseaux :**

Dix entreprises ont répondu dont trois ont donné un dossier incomplet. L'entreprise J.S.I./STUR a été retenue pour la maîtrise d'œuvre pour un montant de 13 754 € TTC.

- **Embauche d'un agent technique communal :**

A partir du 1er juillet 2008, M. Denis Tirard fera parti de l'effectif de la commune.

- **Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle :**

Après s'être prononcée défavorablement pour les sécheresses 2004, 2005, la commission interministérielle a décidé de ne pas reconnaître l'état de catastrophe naturelle également pour l'année 2006 mais Monsieur le Maire a intenté un recours gracieux auprès de la Préfecture.

- **Centre de Loisirs intercommunal :**

Le conseil municipal a accepté à l'unanimité de renouveler la convention entre le centre intercommunal « La Société Populaire » pour que les enfants auteuillois puissent bénéficier d'un accueil pendant les vacances scolaires.

- **Aménagement du carrefour de la RD11 :**

M. Karoutchi, secrétaire d'état, informe la municipalité de l'aménagement futur du carrefour giratoire de la RD11.

- **Plan d'alignement**

Le Conseil Municipal du 26 juillet, par 13 voix « pour » et 2 « contre », a abrogé le plan d'alignement qui avait été décidé par la précédente municipalité le 25/10/2007.

Cette décision a été motivée par le fait que 75% des propriétés du village étaient impactées par un élargissement des rues, techniquement irréalisable, non justifié, et qui compromettrait le caractère rural de notre village.

La procédure d'abrogation de ce plan d'alignement se fera selon la même que celle suivie pour son instauration.

**Vous n'avez pas d'ordinateur, allez à notre nouvelle bibliothèque
au 5 rue du Rû d'Orme et regardez gratuitement notre site :**

<http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr>

Une recette facile à faire - Rillettes de thon à l'estragon

Pour 6 personnes

Temps de préparation : 5 mn - Temps de repos : 1 h.

Ingrédients :

500 g de thon au naturel - 4 c. à soupe d'estragon haché - 3 c. à soupe de crème fraîche
2 c. à café de moutarde - 3 petits suisses nature - 1 jus de citron frais - Sel, poivre

Égouttez le thon et émiettez-le finement dans un saladier. Ajouter, dans l'ordre,
les petits suisses, la crème fraîche, la moutarde, le jus de citron et l'estragon.
Mélangez bien à la fourchette. Salez et poivrez. - Versez les rillettes dans un bol et placez
au frais couvert de film alimentaire pendant 1 h.
Servez dans des verres individuels décorés d'un brin d'estragon, avec des tartines de pain
de campagne légèrement grillées.

Accord vin:
un pouilly fumé
(blanc, Val de Loire).

Les p'tites Frimousses

Ainsi s'achève une nouvelle année scolaire, une nouvelle année p'tites frimousses. Le grand goûter s'est déroulé dans une belle ambiance. Véronique, Claudine et Sophie ont organisé une chasse au trésor sur le chemin de la salle des fêtes. Enfin arrivés, les enfants ont pu courir et se défouler dans le jardin où un goûter frugal les attendait sous un soleil éclatant. Chacun des enfants avait fait un dessin pour Claudine et lui ont apporté une rose, un petit geste avant son départ en province. Toute l'équipe et le bureau des p'tites frimousses lui souhaitent bonne chance dans ses nouveaux projets.

Inscriptions :

- Faire une demande de fiche d'inscription par mail auprès de famille.rendetzki@tele2.fr
- L'avis d'imposition au titre de l'année 2007
- Attestation d'assurance en responsabilité civile pour les activités scolaires et extra scolaires (copie, la même que pour l'école).

Les inscriptions seront prises dès le matin de la rentrée.



OFFRE D'EMPLOI
AUTEUIL -LE-ROI

LES PTITES FRIMOUSSES

Association de garderie périscolaire, prend en charge les enfants avant et après la classe, dans le cadre d'un projet d'animation défini. Nous recrutons pour la rentrée, le 2 septembre 2008

1 animateur / animatrice titulaire du BAFa ou BAFa en cours pour aider la directrice déjà en place (CDI)

horaires de travail : 16h30 à 18 heures les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire.

Pour proposer votre candidature, merci de contacter :

Valérie BRÜGGEMANN - RENDEZKI au 06 81 69 08 40
(laisser un message si nécessaire)

Opération Bouchons

Association 1 bouchon en Yvelines

L'école s'associe à la collecte des bouchons et vous propose de ramener tous les bouchons en plastique (peu importe que les bouteilles et bidons aient contenu des produits buvables ou non).

Vous pouvez venir déposer les bouchons à l'école les semaines qui précèdent les vacances scolaires :

La semaine du 20 au 24 octobre 2008

La semaine du 15 au 19 décembre 2008

La semaine du 9 au 13 février 2009

La semaine du 6 au 10 avril 2009

La semaine du 29 juin au jeudi 2 juillet 2009, dernier jour d'école.

Nous vous rappelons que le recyclage des bouchons permet de faire une économie de pétrole (56 tonnes de bouchons recyclés = une économie de 168 tonnes de pétrole).

Le ramassage de bouchons permet aussi des aides de financement aux personnes handicapées (scooter électrique adapté, transport et accompagnement à des spectacles et parcs d'attraction ont été les actions menées par l'association 1 bouchon en Yvelines).



Gymnaste en herbe

Jeanne Rendetzki (9 ans) est montée sur la première marche du podium lors de la Finale B de l'interrégionale en individuelle dans la catégorie poussine qui s'était déroulée le 17 mai à Bray sur Seine.

En équipe, elles ont aussi accédé à la première marche du podium.

Elle pratique la gymnastique à l'USY section gym à La Queue-lez-Yvelines.

Foot

Le samedi 14 juin, sous un soleil brillant, le tournoi de foot organisé pour tous les enfants d'Auteuil a attiré un public familial et sportif ; sympa !



Infos flash

Je demande à tous les riverains du domaine public de bien vouloir effectuer l'élagage de tous les végétaux qui dépassent des limites de leur propriété et qui empiètent sur la voie publique.

Philippe HEURTEVENT
Maire d'AUTEUIL-LE-ROI

www.caf.fr : le bon plan pour les étudiants

La Caisse d'allocations familiales des Yvelines (Cafy) met à leur disposition un téléservice « **aide au logement étudiant** ».

Les étudiants peuvent saisir en ligne leur demande d'aide au logement, imprimer leur dossier personnalisé, puis le transmettre à la Cafy, accompagné des pièces justificatives demandées.

Les étudiants peuvent également estimer le montant de leur aide sur le www.caf.fr.

Informations générales

Risques d'intoxication liés à la consommation de morilles :

Plusieurs recommandations :

- Ne pas consommer la morille avant de l'avoir faite contrôler par un spécialiste en la matière. Les pharmaciens peuvent être consultés et éventuellement la société de mycologie de votre région (www.mycofrance.org).

- Consommer les morilles après une cuisson suffisante.

Il est rappelé que l'ingestion de spécimens crus est proscrite (www.centres-antipoison.net).

- La 4^{ème} collecte des encombrants aura lieu le Mercredi 15 Octobre 2008. Merci de déposer vos objets la veille au soir.

- La messe à Auteuil-le-Roi aura lieu le Samedi 20 Septembre à 18 h. et le Samedi 15 Novembre à 18 h.

- Information générale sur la retraite : renseignement auprès de Mme Karine SEVELIN, Tél. : 08.21.10.12.14. Mail : Karine.sevelin@cnav.fr ou www.retraite.cnav.fr

- Canicule : prévenir les risques liés à la canicule : www.inpes.sante.fr

• Action sociale :

Nouvelle revalorisation des prestations à domicile offertes aux personnes âgées et handicapées :

- L'abonnement mensuel à la téléassistance est porté à 7.82 euros.

• Assurance Maladie

Depuis le 1er juillet 2008 pour joindre l'assurance maladie des Yvelines, composer le **36 46**.

• Centre de loisirs

Autouillet : tous les Mercredis hors vacances scolaires

Quelques places sont encore disponibles.

Renseignements auprès de la mairie d'Autouillet.

Tél. : 01.34.87.43.59

Saulx-Marchais : tous les Mercredis et vacances scolaires

Renseignements auprès de la Mairie de Saulx-Marchais.

Tél. : 01.34.87.45.18

Le Salon annuel des Associations

Il se tiendra cette année à Villiers le Mahieu le 13 septembre de 14h00 à 19h00.

• Pèlerinage de Saint Sanctin

Le pèlerinage aura lieu cette année le **Samedi 20 septembre 2008**.



Kermesse

Samedi 21 Juin, sous un soleil radieux, nombre d'entre vous sont venus se restaurer rue de l'Eglise et apprécier salades et desserts préparés « maison ». Friteuses et barbecue n'ont pas chômé ainsi que les bénévoles qui ont participé à l'élaboration de ce repas.

Après avoir assuré dans la matinée un spectacle de qualité avec les enfants, les enseignants se sont retrouvés pour un temps de réconfort et de repos.

Dès le début de l'après-midi, les enfants ont pu s'en donner à cœur joie autour des stands installés place René Cassin.

Et la pêche aux canards, les tatouages, la planche à eau, les têtes qui tombent ... firent bien des heureux.

Le tirage de la tombola a clôturé cette journée très réussie grâce aux nombreux parents qui, dès le vendredi soir, s'étaient investis dans cette activité.

Les bénéfices de cette manifestation sont affectés pour 30% à la coopérative de l'école, le reste finance le spectacle et l'arbre de Noël des enfants.

Nous remercions très chaleureusement toutes celles et ceux qui ont participé à cette journée avec entrain et dévouement.

Christine PAPE, Présidente du Comité des Fêtes



Le Salon Artisanal

Le Salon Artisanal a attiré le 18 mai dernier, à la salle des fêtes, de nombreux visiteurs et à juste titre.

Des exposants plus talentueux les uns que les autres, dans leur diversité, ont su nous émerveiller.

Des plus traditionnels aux moins conventionnels, tous ont démontré que la passion et le savoir-faire étaient les ingrédients d'une œuvre réussie.

Parmi les peintres citons :



• **Maryse PARTIOT** :
on se prend à rêver devant ses tableaux, devenant nostalgique de quelque chose de perdu ou d'enfoui au fond de notre mémoire.



Marjorie

• **Marie CHAVILLON**, très inspirée par l'Afrique et le Japon - le propre de l'art n'est-il pas d'être universel et donc sans frontières - on aime l'explosion des couleurs exprimant tantôt joie tantôt pudeur - Marie secrète et généreuse - et les élèves auxquels elle transmet sa technique et son savoir sont prometteurs.



• **Louis VIGH**
dont l'écriture proche d'une calligraphie domine ses compositions



parmi les sculpteurs : **Martine ROUILLIER-MARQUES** fait l'unanimité autour de ses jeunes femmes alanguies ou prostrées - en terre cuite - et étonne plus d'un avec ses poupées géantes !





• **Aurore GUERIN** s'est ingénérée à détourner des objets usuels et à les transformer en associant technique ancienne et moderne ; elle travaille et manie la couleur en vraie chimiste sur et avec des tissus.



• Quant aux créations originales –inspirées de l'origami- signées **Françoise GODBILLE**, ce sont les cartes idéales et les plus belles pour souhaiter Noël, le jour de l'An, une fête, ou tout simplement pour dire « je t'aime ».

• J'ai gardé pour la bonne bouche (la gastronomie est aussi un art) les douceurs de **Monsieur VALENTIN** qui rappellent à nos papilles nos saveurs d'enfance avec gelées et confitures préparées selon la plus ancienne tradition.



• **Jeanne PETIT** ne manque pas d'humour et nous démonte la montre !



• Et pour finir le surprenant **Monsieur MENARD** avec ses magnifiques maquettes, à l'échelle, de charrette, carriole, fourragère et tombereau : des heures et des heures d'un travail méticuleux et attentif pour un résultat unique et somptueux.

Bref, un salon artisanal qui devient un vrai Salon des Amis des Arts.

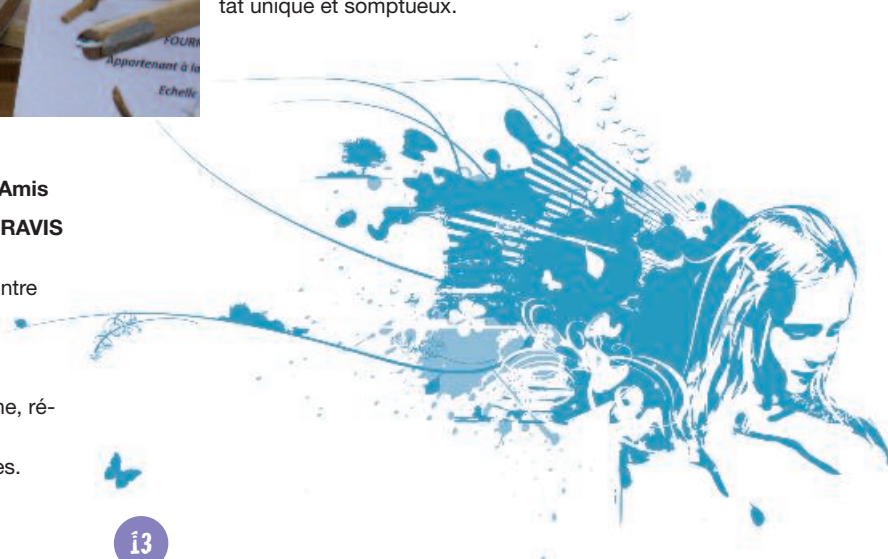
Guy GRAVIS

PS : retrouvez aussi sur notre site **Gilles BREMOND**, peintre d'un bestiaire naïf et tendre

Jack Le POTIER, **Cyril-John ROUSSEAU**, magnifique souffleur de verre,

Valérie LEBEAUPIN avec ses étonnants miroirs sur résine, résolument modernes ;

Natalina MONTEIRO avec ses tissus et coiffures tressées.



Grande Consultation Nationale « Parole aux Jeunes »

Une grande consultation nationale « parole aux jeunes » est organisée du 6 mai 2008 au 20 novembre 2009 afin de préparer les 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Ceci afin de débattre de divers enjeux de société, comme l'éducation, la famille, la justice des mineurs...

Les collégiens et les lycéens sont donc invités à débattre et à proposer des solutions sur ces différents enjeux sur le site internet : www.paroleauxjeunes.fr

Nous souhaiterions bénéficier de la salle des fêtes, afin d'organiser une ou plusieurs soirées regroupant l'ensemble des jeunes du village. Ceci ayant pour but d'animer Auteuil. Pour cela, il faudrait que les ados se mobilisent.

Merci d'avance,
Lucile Taillandier
Mathieu Cartade
Maxime Auseaume

Petites annonces

Nous sommes des adolescents, sérieux et responsables, cherchant des petits travaux

• Pour tonte de pelouse :
joignez Mathieu Cartade
Tél. 06.61.06.42.73

• Pour lavage de voitures :
joignez Maxime Anseaume
Tél. 06.12.79.66.31

• Pour baby-sitting :
joignez Lucile Taillandier
Tél. 06.16.73.54.90

Nous vous en remercions par avance.

**Nous attendons toutes vos réponses
et suggestions pour nos propositions !!
Nous recrutons toujours et encore des membres
pour cette association.**



Les premières fois :



Le 7 juin 2008, monsieur Philippe HEURTEVENT, Maire, a célébré son premier mariage.

A la Mairie d'Auteuil. Il a uni mademoiselle GAVRIC Ljiljana et monsieur TOUZET Pascal en présence de leurs invités et familles.

Monsieur le Maire a offert ensuite à tous, dans le jardin de la mairie une coupe de champagne !



LE 8 mai 2008, monsieur Daniel PÉLISSIER, 1^{er} adjoint au Maire a prononcé sa première allocution officielle pour le 63^{ème} anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale.

« Souvenons-nous du sacrifice de ces femmes et de ces hommes



qui préférèrent mourir libres plutôt que de vivre enchaînés... » Nous avons tous chanté La Marseillaise ...

Retrouvez l'intégralité du discours de Daniel PÉLISSIER sur notre site.

Un dimanche dans le parc de la mairie

Répondant à l'invitation du Centre Communal d'Actions Sociales, de nombreux Auteuilloises et Auteuillois se sont retrouvés dans le parc de la mairie le dimanche 6 juillet pour participer à un pique-nique qui fût des plus agréables.

Protégées par l'ombrage du magnifique châtaignier, les tables préparées par le CCAS ont permis à tous de profiter des divers mets tirés des paniers de chacun dans un esprit de grande convivialité.

Pendant que leurs parents partageaient les petits plats et autres spécialités, les enfants ont, de leur côté, rapidement transformé le parc en un grand terrain de jeux.

Pour une première, ce fût donc une réussite et l'occasion de nombreux échanges entre les habitants d'Auteuil qui, sans nul doute, n'hésiteront pas à se retrouver dans ce très bel espace à la prochaine invitation du CCAS.

Marie CHAVILLON, adjointe au Maire





Quand l'orientation s'invite à l'Ecole Sully

Non, n'allez pas croire que C dans l'R d'Auteuil se mêle de l'orientation scolaire des élèves ! Quoique des vocations peuvent naître de petites choses insignifiantes au départ...

Mais plus simplement, le 17 mai dernier, les élèves de CM1-CM2 sous la responsabilité de Stéphane CHARPATEAU, ont appris à se servir d'une carte de randonnée et à se repérer à l'aide d'une boussole. Après une partie théorique en classe, nous voilà partis, carte et boussole en main, à la recherche de balises disposées dans la campagne Auteuilloise. Une bonne matinée qui se termine par un bon verre de jus de fruits et profusion de gâteaux !

Merci à Jean-Louis, **unique** parent à s'être proposé pour venir en aide aux organisateurs !



« Nous pouvons le faire, faisons-le pour ceux qui ne le peuvent pas »

Telle est la devise de C dans l'R d'Auteuil.

Grâce à la mobilisation de 50 bénévoles, à la participation de 152 concurrents, à l'aide logistique de la municipalité d'Auteuil-le-Roi et au soutien financier de nos sponsors, nous n'avons pas failli à cette devise. Nous « **l'avons fait** » le 8 juin 2008 en organisant pour la deuxième année consécutive la **Randonnée Raid du Roi, la « 3R »**.

Cette année nous avons choisi de soutenir l'Association PERCE NEIGE (association bien connue, créée en 1966 par Lino Ventura en faveur des personnes inadaptées) et plus particulièrement le projet de construction d'un terrain de boules pour les résidents de la Maison d'accueil de Mareil-sur-Mauldre.

Samedi 14 juin 2008, à l'occasion de la journée portes ouvertes de cette Maison et de l'inauguration de son terrain de boules, nous avons pu remettre à son Directeur, François BAUDOUIN, un chèque de **1000 €** ainsi que plusieurs valises de boules de pétanque !

La « 3R » s'est déroulée dans une ambiance festive, amicale, mais sportive...avec un réel air de compétition (arche gonflable à l'arrivée, horloge géante, poste de secours...).

Techniquement plus difficile que la précédente édition, la durée du parcours « confirmé » (40 km) s'est échelonnée entre 3h15 pour les premiers et 5h26 pour les gagnants de la coupe du mérite !

Quant au parcours « initiation » (13 km) c'est une équipe féminine qui a franchi la première la ligne d'arrivée en 1h34 alors que les lanternes rouges la franchissaient en 2h35 !

Nous ne remercierons jamais assez tous les bénévoles Auteillois mais également ceux venus de Villiers Saint Frédéric, Neauphle-le-Château, Beynes, la Queue-lez-Yvelines, ce qui montre bien la transversalité de notre action solidaire. Leur dévouement, leur disponibilité, leur enthousiasme ont fait de cette journée une fête tant sur le plan de la solidarité que sur le plan sportif. Nous remercions tout particulièrement Monsieur Samuel BLONDEAU pour l'aide qu'il nous a apportée avant et après pour le transport du matériel nécessaire à l'organisation.

Petit bonus au cours de cette journée, le réconfort physique des randonneurs mais aussi des bénévoles n'a pas été oublié : nous avons des stands d'ostéopathie (école ISO Est) et de podologie (Mme Marylène COURREGÉ, nouvelle Auteilloise, installée à Montfort l'Amaury), qui ont été très appréciés au cours de cette journée.



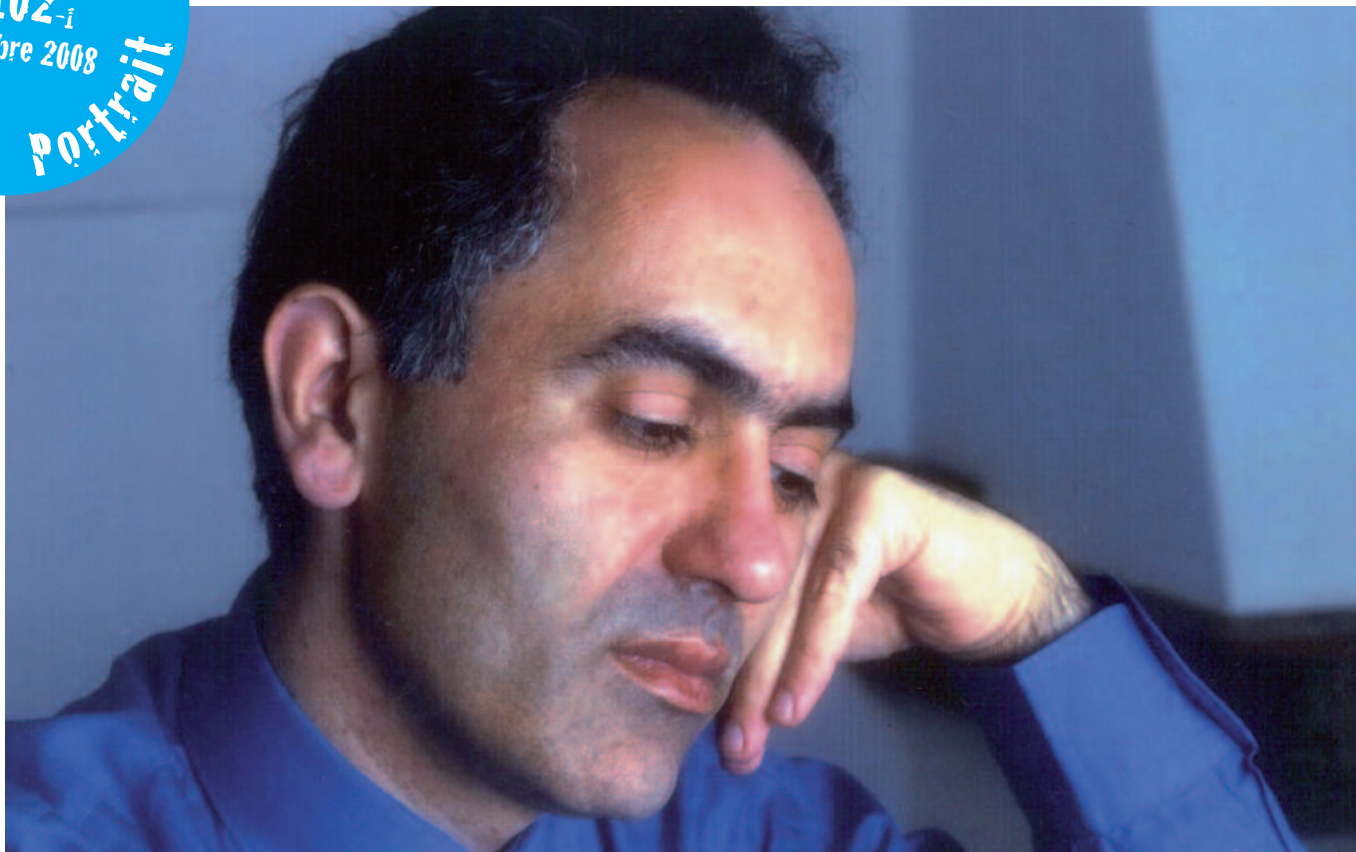
Restons mobilisés !

Nous espérons que la somme dégagée en faveur de PERCE NEIGE n'est qu'un acompte ! En effet, comme l'an passé, nous avons déposé un dossier de Projet d'Economie Locale et Sociale auprès de notre partenaire, la Caisse d'Epargne, afin de financer intégralement le coût de construction du terrain de boule de PERCE NEIGE, soit au total 4 500 €. Nous avons bon espoir que cette aide soit obtenue. Dès que nous aurons le résultat, nous organiserons dans le courant de l'automne un pot de l'amitié avec tous les bénévoles et nos sponsors pour remettre le chèque complémentaire à PERCE NEIGE.

Mais notre action ne s'arrête pas là ! D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 9 novembre** à la Salle des Fêtes d'Auteuil-Autoillet pour nos premiers **Ateliers d'Art Créatifs** qui, nous l'espérons, permettront aux petits comme aux grands de découvrir et d'apprendre, sous forme d'ateliers, des techniques artistiques que chacun pourra reproduire ensuite à la maison. A cette occasion, une exposition des travaux d'art plastique des résidents de la maison Mareil sur Mauldre sera présentée.

Frédéric ROSSET





Abdel Rahman El Bacha

est un **pianiste et compositeur** français d'origine **libanaise**.

Ses deux parents sont musiciens. En **1974**, il entre au Conservatoire de Paris, et il obtient la nationalité française en **1981**, et vit dès lors majoritairement à Auteuil-le-Roi.

Il est particulièrement reconnu pour les qualités émotionnelles de son jeu. Son répertoire va de **Johann Sebastian Bach** à **Sergueï Prokofiev**. Deux compositeurs lui tiennent à cœur : **Chopin** et **Beethoven**.

Abdel Rahman El Bacha est actuellement Maître en résidence à la **Chapelle Musicale Reine Elisabeth** à **Waterloo, Belgique**. Il met ainsi son talent au service des jeunes pianistes étudiant à la Chapelle.

Il a remporté le **Concours musical international Reine-Élisabeth-de Belgique** en juin 1978 à l'unanimité.

Il a enregistré l'intégrale des sonates de Beethoven et l'intégrale chronologique de l'œuvre de Chopin chez Forlane.

Auteuil le Roi est un village calme. Cette qualité de silence - du fait de son relatif éloignement des grands axes de la circulation - crée un climat poétique qui, pour un musicien, est une chose précieuse et rare de nos jours. Si, un jour, le "développement" de la région nous prive de ce calme, alors je partirai à la recherche d'un autre lieu, dans la nature préservée... Je le regretterais; d'autant plus que cette maison, où René Cassin a choisi de finir ses jours, se prête si bien à la musique. Mais soyons optimistes! Les hommes prennent de plus en plus conscience de la menace qui pèse sur la beauté et la santé de leur terre. L'homme ne vit pas que de pain, il a besoin de rêver.

Abdel Rahman El Bacha
 Auteuil le Roi le 19 Juillet 2008

Billet d'Humeur de Guy GRAVIS

Monsieur Barak OBAMA, candidat démocrate, prône un nouveau consensus et répudie les guerres de culture attisées par les années BUSH qui laissent l'Irak à feu et à sang après une guerre soi-disant propre !

Monsieur OBAMA pourrait devenir le premier président noir des Etats-Unis ! Il rejoindrait ainsi, sans passer par la case « prison », les Aimé CESAIRE, Léopold SENGHOR, Nelson MANDELA, Toussaint LOUVERTURE

Une belle évolution des mentalités et une victoire à espérer !

Livres :

Saint-Exupéry : l'ultime secret de Jacques PRADEL et Luc VANRELL, Editeur Le Rocher,

En 1998, un pêcheur marseillais remonte dans ses filets la gourmète de l'aviateur disparu. En 2000 Luc VANRELL identifie formellement l'épave de son avion dans les calanques près de Marseille.

En 2008, un pilote allemand Horst RIPPER avoue avoir abattu l'avion de l'écrivain...

Même si Frédéric d'AGAY, représentant de la famille et des héritiers St-Ex, aurait préféré passer cette affaire sous silence, la vérité sur la disparition de l'aviateur nous était due car :

- 1) il est mort en héros pour la France
- 2) il a été l'un des pionniers de l'Aéropostale (« Vol de nuit – Courrier Sud »)
- 3) grâce à « Le Petit Prince », traduit dans plus de 83 langues et dialectes, il est entré dans la littérature mondiale avec son petit héros (2ème vente après la Bible !)

**Se lit comme une enquête ;
pour ceux qui aiment SAINT-EXUPERY.**

Coup de Cœur :

Les cerfs-volants de Kaboul de Khaled HOSSEINI, Editeur 10/18
De Kaboul à San Francisco, des années 70 à nos jours, la déchirante histoire d'amitié et de trahison de Amir et de Hassan, frères de lait, le premier fils d'un riche commerçant, le second est le fils de leur serviteur.

C'est magnifique et poignant dans un style remarquable.
Grand prix des lectrices de « Elle ».

Professeur d'abstinence de Tom PERROTTA, Edition de l'Olivier. Sexe, prières et rock'n roll au royaume des puritains (USA), on jubile !

Renseignements Utiles :

Appels d'urgence :	112
Police Secours :	17
Pompiers :	18
Centre Hospitalier Versailles :	01 39 63 91 33
Médecin de garde :	15
Mairie :	01 34 87 43 15
SNCF (Méré) :	01 39 20 23 10
Vétérinaire Auteuil :	01 30 88 55 30
Paroisse :	01 34 86 01 43
Pompes Funèbres (Montfort) :	01 34 86 41 09
Caisse Primaire Ass.Maladie :	36 46 ou 0820 904 102
Marchés : samedi matin la Queue-Lez-Yvelines Dimanche matin : Montfort et Beynes	

Le Carnet

Ils nous ont rejoints

Théo COCHELIN-LAZARO GARCIA le 01 mai 2008
Ewan FOUCAUD le 03 juin 2008
Pacôme PIERRON le 04 juin 2008
Benjamin CACHADA - DA SILVA le 26 juillet 2008

Ils nous ont quittés

Constant DUVAL le 3 mai 2008
Michel BESSON le 5 août 2008





Brasilia de Marie CHAVILLON